

"DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS  
N'EST PAS UN CRIME"



**ILS SONT BRAVES**

# Du nouveau !

Il y a un an, se tenait le congrès statutaire de notre section à Atakpamé en mars 2016. Ce congrès s'est achevé par le renouvellement des membres du bureau national. Mais ce n'est pas tout. Ce congrès à surtout abouti à l'adoption d'un « certain nombre de résolutions proposés dans le but de renforcer la gouvernance de la section et d'impulser un réel engagement des membres pour un plus grand impact sur les droits humains » peut-on lire en introduction au rapport moral du BN pour l'AGO 2017.

En effet. Toute société organisée qui aspire au meilleur et surtout qui veut marquer son époque doit chercher à innover. À AI-Togo, tout semble compris pour le mieux. Dans cette dynamique, au congrès de 2016, un document relatif à la gestion des conflits au sein de la section est adopté. C'est l'acte de naissance du Comité de Recours (CR) dont les « champs d'application se résument à la révision d'une décision de suspension, de dissolution d'une structure et aussi la révision d'une décision suite à une élection au congrès ».

Son frère jumeau est le groupe d'aide à la gestion de conflit (GAGC), « un groupe indépendant et bénévole au sein de AI-Togo (...) à la disposition des dirigeants et des membres qui ont besoin de l'aide pour prévenir ou gérer un conflit ».

Des dispositions nouvelles qui traduisent la maturité et la détermination de la section à aller de l'avant dans l'intérêt supérieur de la défense des droits humains.

Ce renouveau est à mettre à l'actif des femmes et des hommes qui œuvrent inlassablement pour le meilleur devenir de la section. Leurs oeuvres ne peuvent qu'être salutaires. Puissent les membres de ces nouvelles structures œuvrer pour honorer les pères de ces structures.

**Jean-David MESSANGAN**  
Assistant aux Publications



**" Vaut mieux allumer une chandelle que de pester contre l'obscurité"**



**AU SERVICE DES  
DROITS HUMAINS**

**ECHOS D'AI-TOGO**

**Directeur de Publication :**

**AI-TOGO**

**Chargé de la Publication**

**Aimé ADI**

**Coordination de la Rédaction:**

**Jean-David MESSANGAN**

**Beker DJAGBASSOU**

**A collaboré à ce numéro :**

**Beugard EKLOU**

**Saisie : Micheline AGBANATO**

**Photographe : KOKODOKO Ayi**

**Pao : Elias VONDOAME**

© Photo couverture : Photo de lancement de la campagne OSONS LE COURAGE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A SOKODE : LA MOBILISATION AU CŒUR DES TRAVAUX

*La Section togolaise d'Amnesty International (AI-Togo) a tenu son assemblée générale ordinaire les 24 et 25 mars 2017. C'est le centre de l'organisation caritative pour un développement intégral (OCDI) de Sokodé situé à 335 Km au Nord de Lomé qui a accueilli les travaux. Le thème retenu cette année est « AI-TOGO et le défi de la mobilisation ».*

L'article 39 des statuts qui régissent AI-Togo stipule : « l'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois chaque année sur convocation du Bureau national et dans les conditions définies par le Règlement intérieur ». En respect aux textes probablement, le BN, déjà dès le 9 mars a envoyé une invitation aux membres des GL et PGL à prendre part aux travaux de ladite AG. Chose faite. L'AG a lieu.

### • Du cadre

Sokodé est situé à 335 Km au Nord de Lomé. Chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo dans la région centrale, il est un carrefour névralgique sur le plan commercial. Des produits du Nigeria et ceux du Ghana y sont facilement acheminés grâce à sa position géographique et les voies d'accès. Aussi naturellement, les habitants assez cosmopolitiques sont-ils à plus de 50% des commerçants. Il faut signaler également que c'est une ville islamique, à majorité musulmane.

Au Nord de la ville donc, est situé l'OCDI. Niché dans une brousse presque forestière s'étendant sur

des hectares, le centre est bien indiqué pour des travaux de grande concentration. Il y règne un calme serein à vous inviter au

membres, ignorant tout ce spectacle poétique et féérique, sont à pied d'œuvre.



Les Participants à l'Assemblée Générale

travail. Le jour, les chants variés de mille oiseaux diurnes vous bercent les oreilles comme pour atténuer l'effet de la chaleur caniculaire de ce mois de mars. La nuit, mille hiboux et d'autres oiseaux nocturnes changent la mélodie. Leurs chants lourds et épais vous effraient au passage. Les arbres de plusieurs espèces couvrent le sol d'une ombre de paix. A côté de la salle où se déroulent les travaux, quelques oiseaux agrippés aux branches jouaient à la balançoire au rythme des va et vient des branches secouées par un léger vent qui soufflait faiblement. Dans la salle les

### • Des travaux

Les travaux ont commencé dans la soirée du 24 mars lorsque le militant Awoesso du PGL de Sokodé, en quelque sorte l'hôte de l'AG, annonce les couleurs par ses mots de bienvenue ; une bienvenue chaleureuse où il a demandé aux participants de se sentir comme chez eux.

Alors, le président en exercice d'AI-Togo, Emmanuel AHANOU prononce le discours d'ouverture. Après avoir remercié tout le monde, il a insisté sur l'importance de l'AGO 2017 : contribuer à lancer une nouvelle année

d'activités après avoir mesuré le parcours de l'année écoulée. Il s'agira de définir également un nouvel élan de dynamisme pour la section. Pour M. AHANOU, tout le mouvement est dans la mouvance des défis à l'horizon 2020 et par conséquent, « nous aussi nous devons y adhérer » a-t-il laissé entendre avant de souhaiter plein succès aux travaux déclarant ainsi leur ouverture.

Ce discours a laissé place à la vérification du quorum ; quorum atteint. Une quarantaine de délégués ; donc les travaux peuvent véritablement commencer.

Le comité d'organisation propose le bureau du présidium (proposition acceptée par acclamation) avec à sa tête Jean-Baptiste ATTISSO qui, d'entrée de jeu a donné la parole au BN à travers le président pour le rapport moral.

Ledit rapport s'est donc appesanti sur l'essentiel des secteurs stratégiques sur lesquels le BN a pu agir. Ainsi si « la section tient actuellement des orientations importantes pour engager un travail cohérent mesurable et réaliste d'ici 2020 », sous la houlette du BN, il n'en demeure pas moins vrai que ce BN s'active à mettre en œuvre les décisions prises au congrès de 2016. Dès lors, on peut noter que « les statuts et le RI ont fait l'objet d'une relecture de sorte à y intégrer les modifications intervenues ». Ensuite la collaboration avec la direction, le CR des

réunions etc. sont passés au peigne fin. On n'oubliera pas la gestion des groupes en difficulté ; des groupes sont dissouts.

C'est le tour du directeur de la Section (DS) Aimé ADI de présenter à l'assistance le rapport d'activités. « L'année 2016 a été décisive pour les droits humains au Togo » a déclaré d'entrée de jeu DS. Car en effet, la section a pu contribuer aux changements notables intervenus durant cette

vaste programme mondial d'Amnesty international appelé « Ecoles amies des droits humains », très important à souligner. Bref, les activités de la section sont aussi variées que prolifiques qui confèrent à AI-Togo une notoriété dans le concert des sections dans le monde. Et que dire des pétitions où la section a enregistré plus de 70.000 signatures. Ce qui lui a valu la félicitation du Secrétariat général.



Mais DS ne veut pas dormir sur les lauriers car pour lui, il y a encore des défis à relever. C'est entre autres arriver à une liberté totale d'expression au Togo et une amélioration des conditions carcérales.

Autres rapports : ce sont ceux du trésorier, des contrôleurs internes et de l'audit externe. Des débats puis rapports adoptés.

## • Le Panel

Un autre temps fort de l'AG fut le temps des échanges sur les rapports ou plutôt les activités des groupes et pré-groupes locaux. Il s'est agi de trouver des voies et moyens pour développer le membership. C'est d'ailleurs le thème de l'AG, encore faut-il le rappeler « AI-Togo et le défi de la mobilisation ». Atteindre un nombre de 5 000 membres d'ici 2020 tel est le défi que se lance la section. Et donc, le débat fut très enrichissant car les uns et les autres ont écouté attentivement

comment certains groupes croissent harmonieusement. Justement dans cette dynamique, Mme Prisca Ahianlegbedji-Agbonegban est montée au créneau pour réitérer ce qu'il convient d'appeler une innovation introduite au congrès 2016 et dénommée «la nuit du militant.» Là, elle est revenue longuement sur la nécessité d'atteindre le nombre des 5000 d'ici l'an 2020. Elle a tenu à encourager ceux qui, durant l'année écoulée, se sont illustrés d'une manière ou d'une autre dans leur contribution à la défense des droits humains au sein de la section.

## • Autres interventions

Dans sa quête quotidienne, de performance, la section a introduit de nouvelles structures. Il s'agit du comité de recours (CR) et du groupe d'aide à la gestion des conflits (GAGC). Les participants ont eu à écouter également leur responsable respectif. Léonard ATHO a présenté le premier. Il a détaillé ce qu'on peut appeler le cahier de charge assigné à ce comité. Le second est présenté par Alex Atchrimi MAMA. C'est une instance de soutien et de conseil dans la politique de gestion des conflits pour empêcher que les conflits ne s'aggravent.

## • Des travaux en commission

La deuxième et dernière journée a débuté par les travaux en commission. Au total quatre commissions. En plénière, conformément au



thème de l'AG, les regards sont beaucoup plus tournés vers la commission chargée de plancher sur « Stratégie Croissance ». Là, beaucoup de « stratégies » sont retenues par les participants afin de lever le défi des 5000 membres d'ici 2020.

## • Visite à la prison civile de Sokodé

Construite depuis le temps colonial, la prison civile de Sokodé est devenue trop étroite pour contenir les 270 pénitenciers qu'elle compte. Parmi eux, on retrouve 8 femmes. Cette situation d'effectif pléthorique engendre des difficultés. Les pénitenciers n'arrivent pas à gérer le quotidien ; ce qui provoque des mécontentements. La prison civile accueille des présumés de toutes catégories d'infraction.

En marge de son AG, la section aux bons soins du président a tenue à visiter à cette prison. Elle n'est pas allée les mains vides. Elle a apporté sa modeste contribution à la vie de ces pénitenciers qui croupissent sous un toit qui n'est pas le leur. La modeste contribution est composée de

vivres, savons, et de vêtements. Réceptionnant le don, le régisseur de la prison a remercié AI-Togo pour ce geste combien significatif. Il en a promis une bonne utilisation.

## • De la fin des travaux

C'est le président Emmanuel AHANOU qui a tiré les rideaux sur les travaux de l'AG d'AI-Togo. Faisant partie de la délégation qui a visité la prison civile de Sokodé, il a rendu compte à l'assistance de cette visite aux pensionnaires de ladite prison. Dans son mot de clôture, il a remercié tous les participants à cette AG. Il s'est réjoui de la sérénité qui a caractérisé les travaux. « La sérénité et la présence régulière des uns et des autres, nous ont permis d'adopter des stratégies (qui sont) des outils que vous donnez à la section de bien évoluer » a-t-il lâché en substance. Le président, sur ce, a souhaité bon retour à tous déclarant ainsi clos les travaux de l'AG 2017 d'AI-Togo.

Jean-David MESSANGAN  
Assistant aux publications

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME : LE GL SOLIDARITÉ S'ILLUSTRE ENCORE

Lentement mais sûrement, la manifestation de la journée internationale des droits humains célébrée chaque 10 décembre rentre dans les habitudes du GL Solidarité. En effet, il y a 4 années successives que ce GL célèbre cette journée. Cette année encore, il est au rendez-vous avec un programme très alléchant.

**S**'il y a un GL qui s'est illustré ou mieux qui s'illustre par ses activités dans la section togolaise d'Amnesty international (AI-Togo), c'est bien le GL Solidarité. Il ne cesse de grandir dans la célébration du 10 décembre, date retenue par les nations unies pour célébrer la Déclaration Universelle des droits de l'homme (DUDH).

L'aventure a commencé il y a 4 ans à l'institut Goethe où des invités parmi lesquelles des responsables de sociétés, d'ONG sans oublier les membres d'AI-Togo se sont retrouvés pour en un mot découvrir ce qu'est Amnesty International et la Section togolaise. C'était par le prisme de sketches, de chansons et des jeux concours etc.

Cette année encore, la quatrième consécutive, plusieurs activités sont au rendez-vous.

Les manifestations ont eu le coup d'envoi donné le 03 décembre au siège de la section nationale dans la grande salle de réunion devenue trop exiguë pour la circonstance. Outre les invités et les journalistes, les jeunes des clubs et des GL étaient là pour ne pas se faire conter les événements.

C'est M. LASSEY, le représentant du Directeur de la Section qui a présidé la cérémonie. Dans son intervention, le représentant du directeur, a exprimé son réel plaisir de voir qu'il y a une grande mobilisation autour des trois grands événements dont la prélude est ce 3 décembre. Il s'agit de la



célébration de la journée du 10 décembre, du lancement officiel de la chanson composée par les jeunes activistes de la section et le concours d'éducation aux droits humains interclubs.

Puis M. LASSEY a souhaité une bonne réussite dans les activités. Pour mettre une braise sur la pipe de l'orateur, Ken le Roi, le slameur maison de la section a entrete nu l'audience à travers un texte aux relents poétiques qui a arraché des applaudissements à la foule. Dans ce texte en effet, Ken le Roi a insisté sur la paix dans le monde. Pour lui, un monde pacifique est l'expression d'un monde où le respect des droits humains est effectif.

Comment pouvait-il en être autrement quand on vit dans un monde où les guerres et les crises électorales se donnent un concert piètre émaillé de violences, d'assassinats et autres violations des droits humains ? Le texte de Ken aux envolées lyriques sonne comme un tocsin.

« La paix n'est pas un vain mot » disait l'autre. Et donc Ken semblait inviter tout le monde à

œuvrer pour la paix.

La séance s'est poursuivie avec le lancement de la chanson des jeunes activistes de la section. Chanson sublime, chanson de professionnels on dirait. Les notes s'égrènent en ondes sonores qui envahissaient toute la salle. Le fond et la forme de la chanson montraient que « l'homme est la mesure de toute chose » « Gardons toujours cette bougie allumée » tel est le message fondamental que passent les jeunes amnestiens dans leur chanson. Oui la bougie doit rester allumée pour éclairer le monde en termes des droits humains. Dans une mélodie suave et envoutante, les jeunes ont surpris plus d'un dans la qualité de la chanson. Bref, un chef d'œuvre qui restera à n'en pas douter dans les annales non seulement d'AI-Togo mais d'AI tout court. Les jeunes ont prouvé une fois encore qu'on peut compter sur eux.

Le clou de la journée du 03 décembre fut la compétition interclub. Laquelle compétition a vu le sacre du Club du CEG Adakpamé.

Jean-David MESSANGAN

**STRATEGIE : LES FEMMES D'AI-TOGO SE MOBILISENT.**


**L**a section d'AI-Togo a connu une rencontre nationale des femmes de la section le 10 décembre, venues de toute l'étendue du territoire togolais, ces femmes, une quinzaine au total, ont fait le bilan de leurs activités durant l'année écoulée en termes des droits humains.

« Cette rencontre est une opportunité pour recueillir les avis des membres féminins de la section, déléguées par tous les groupes et pré-groupes sur la question de croissance, d'intégration de stratégie et de diversité genre » a laissé entendre Mme Prisca Ahianlégbédji-Agbonegban, Chargée des Campagnes et du Militantisme à l'ouverture des

travaux. Et d'ajouter : « la rencontre nationale des femmes a pour but de faire le bilan et l'évaluation du projet exécuté au cours de l'année écoulée, d'apprécier la croissance en termes de membership afin de réorienter les actions de la cellule genre pour un travail plus efficace en faveur des femmes », a-t-elle martelé.

Si la rencontre a pour but de faire le bilan et l'évaluation du projet exécuté au cours de l'année écoulée, d'apprécier la croissance en termes de membership afin de réorienter les actions de la cellule genre pour un travail plus efficace en faveur des femmes, il faut tout de même signaler que la rencontre se tient dans un contexte de

mobilisation pour la journée internationale des droits de l'homme. C'est alors que ladite rencontre a eu la présence à l'ouverture de MM. Alioune Tine, directeur du bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre, Amnesty International et François Patuel, chercheur-pays au bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre tous deux en visite de travail.

Au sortir de la rencontre, les résultats engagés sont entre autres un plan d'action de la cellule genre adopté ; des recommandations formulées.

Des communications et des travaux en atelier ont meublé la rencontre.

Jean-David MESSANGAN

## Célébration de la journée dédiée à la femme (le 8mars)

*Dans le cadre de la célébration de la journée dédiée à la Femme (le 8 Mars), le GL Justice d'Anfamé en collaboration avec les clubs EDH de sa localité a organisé un mini tournoi de football féminin. Cette activité ayant pour thème «des droits égaux pour tous pour un monde 50-50» a eu lieu dans l'enceinte du Lycée Lomé-Port et a réuni les jeunes des clubs EDH LYCEE LOME-PORT, CEG ADAKPAME et CS SAVOIR.*

de club EDH à participer aux réunions de ces clubs dans leur établissement respectif. Par ailleurs, il a incité les membres des clubs à plus de travail non seulement au niveau de leur club mais aussi

**D**ébuté vers 15h30 par le coup d'envoi donné par le Proviseur du Lycée Lomé-Port M. Ephrem ASSOGBA et la chargée des Campagnes et du Militantisme à AI-Togo Mme Prisca A.-A et suivi de quelques actions photos (SHE WON'T WAIT) des joueuses avec le point focal du Lycée Lomé-Port M. Sélom AGBODJALOU, le mini tournoi est devenu un match



de foot féminin qui a opposé le club EDH du Lycée Lomé-Port et celui du CEG Adakpamé. Ceux du CS SAVOIR étaient là en tant que spectateurs car ne s'étant pas bien préparés.

La première partie du match a vu la domination de l'équipe du CEG Adakpamé sur celle du Lycée Lomé-Port. Ce qui s'est traduit par un score de 1-0 en faveur du CEG Adakpamé à la mi-temps.

La pause a été animée par diverses prestations des élèves du Lycée Lomé-Port notamment des danses chorégraphiques et des déclamations de poème et slam; des textes

bien inspirés et en accord avec l'objectif de la journée.

La deuxième partie du jeu a été vraiment équilibrée ce qui fait qu'à chaque fois qu'une équipe marque, l'autre égalise. Le score au coup de sifflet final de l'arbitre est de 3 buts par-tout.

La fin du match ne voudrait pas dire la fin de l'activité. La cérémonie de clôture a été meublée par une pièce théâtrale qui a mis en exergue les droits de la femme. La pièce a été présentée par les élèves du Lycée Lomé-Port.

Dans l'allocution de clôture le Président du GL Justice a invité les élèves des trois établissements qui ne sont pas encore membres

dans leur vie d'élève car c'est le résultat de cette dernière que les parents attendent à la fin de l'année scolaire. L'activité prit fin aux alentours de 17h30.

Il est à noter que durant l'activité, la présence de certains membres des GLs frères, des coordonnateurs EDH (Pierre DEGBOE-AYI et Adjévi LASSEY-ZAN) et aussi de l'ancien président de la Section M. Léonard ATHO.

L'activité a réuni plus de 500 personnes, 200 signatures ont été récoltées et une adhésion a été faite.

Beaugard EKLOU

## Dapaong : Les élèves et les forces de l'ordre conjuguent ensemble le verbe « se réconcilier »

*Pour rompre le cycle de méfiance et de défiance entre les forces de sécurité et les jeunes de la ville de Dapaong, les élèves membres des clubs EDHR (Education aux droits humains et à la réconciliation) d'Amnesty International ont initié une série d'activités conjointes avec les forces de sécurité.*

Réconciliation menée par Amnesty International Togo avec le soutien de l'Union Européenne, les participants n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance pour ces



Le contexte local des relations entre la police et les jeunes étant déjà marqué par les troubles ayant conduit à la destruction du commissariat de la ville et à la mort de deux jeunes élèves en 2013 n'a pas connu d'accalmie avec les manifestations des élèves suite aux mouvements sociaux des enseignants cette année scolaire 2016-2017. « Nous avons peur même de passer devant le commissariat, comme si ce n'était pas des hommes qui y sont » a déclaré un élève membre du club EDHR Yanfouom. Pour restaurer la confiance, les clubs de Nassablé et de Yanfouom

ont entrepris une activité de salubrité publique dans les locaux du commissariat suivie d'échanges avec les premiers responsables de la police sur les missions de la police, les questions de droits humains, les conditions de garde à vue des femmes et des enfants etc. Le commissaire, directeur régional de la police des Savanes, a accueilli et apprécié la perspicacité de la démarche des élèves et leur a proposé en sus une course conjointe de la police et des élèves. Les activités des clubs entrant dans le cadre du projet Ecoles amies des droits humains et de la

opportunités.

En prélude, la brigade antigang de la ville s'est déplacée pour rencontrer les élèves du lycée Nassablé afin de répondre à leurs questions sur la mission de la brigade et de la police et le concours que les élèves peuvent leur apporter.

« Le vivre ensemble ne doit pas être que des mots ; il faut aussi des actes et des comportements positifs de tout le monde. Nos élèves l'ont compris et ils en font la leçon à toute la communauté » a conclu le point focal du club EDHR de Yanfouom.

MOUZOU AKLESSO

Modeste 5<sup>e</sup> CEG Bariki (Sokodé)



Cette femme remet des coups très sales à sa fille qu'elle-même ~~peut~~ <sup>peut</sup> peut pas laver avec des coups de batons : C'est une violence faite aux enfants ~~doit~~ <sup>doit</sup> être évitée

MOUZOU AKLESSO  
Medante 5<sup>es</sup> B CEG- Bouriki (Sokodjo)



A la justice on trouve des femmes et des hommes qui sont des juges:  
C'est l'égalité de sexes. Ces deux sexes jugent selon la loi.

## LES MEMBRES TEMOIGNENT

Je me nomme POYODI Grâce, membre du PGL Lumière de Dapaong.

Je peux vous assurer qu'aller à l'école des droits humains est la meilleure des choses qui puissent impacter positivement la vie d'une personne. Ce n'est pas un privilège mais une nécessité. Toute personne aspire à une vie pleine de dignité ; à mon avis, c'est la finalité des droits humains.

En 2010, un groupe de jeunes animés par la volonté de propager la valeur de la justice sociale m'a contacté pour me présenter un projet de création d'une structure à Dapaong qui va porter la vision de l'organisation de défense et de promotion des droits humains « Amnesty International. »

Je ne connaissais pas assez l'organisation mais la vision cadrait avec mon aspiration.

J'ai adhéré à Amnesty International pour être bien outillée en matière des droits humains afin de pouvoir informer et éduquer pour impacter ma communauté. Mon intérêt était plus tourné vers les femmes ; donc pour moi, Amnesty pouvait me donner les vraies minutions pour que ma voix puisse compter.

Le marathon des lettres en 2011 m'a mise sur le chemin de l'activisme avec le PGL Lumière de Dapaong ; La campagne « exigeons la dignité », m'a permis de découvrir comment être au service d'un inconnu; la campagne « Mon Corps Mes Droits » m'a mise sur une dimension d'éducation aux droits humains, par les droits humains et pour les droits humains. Je sais appréhender désormais toute situation sous l'angle des Droits humains.

Vous ne pouvez pas imaginer ma fierté, lorsque j'écoute ou je lis à travers les médias que Amnesty International dénonce ceci ou cela, ou encore mieux obtient la libération d'une personne emprisonnée injustement.

J'apprécie le professionnalisme et la promptitude dans le travail du mouvement et j'avoue que c'est une belle expérience que l'on puisse acquérir dans sa vie.

Pour moi, vivre dans l'ignorance des droits humains, c'est s'exposer à toutes les vicissitudes de la vie. Le respect, l'écoute, la considération du prochain en tant qu'être humain sont des valeurs qui ont influencé positivement ma personnalité, mon foyer et ma vie professionnelle.

C'est pourquoi, j'exhorte toutes ces personnes qui jusqu'alors, n'ont pas encore consacré un peu de leur temps pour être au service de l'autre ou qui hésitent encore, à adhérer à Amnesty car c'est le creuset idéal pour s'investir. C'est en étant nombreux que nous pouvons impacter positivement le monde de par nos actions. Ne dit-on pas souvent que, l'union fait la force ?

Pour ma part, je ne me lasserai jamais de parler et de motiver surtout la jeunesse qui constitue la relève de demain ou encore le moteur social à faire des droits humains, un guide dans leur vie.

Tant que Dieu me permettra de vivre encore, je militerai toujours pour les droits humains et je suis engagée à faire découvrir cette belle aventure à beaucoup de jeunes dans ma localité.

Militantes et militants, chers activistes des droits humains, recevez à travers ceci, mes salutations les meilleures !

